Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
Contre la Sécheresse dans le Sahel

Permanent Interstates Committee for
Drought Control in the Sahel

Secrétariat Exécutif

Stratégie Genre du CILSS

Novembre 2002

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel) est une organisation sous-régionale composée de 9 pays membres : le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, , le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Suite aux calamités naturelles des années 1970, ces pays se sont regroupés, le 12 Septembre 1973, afin de mieux coordonner leurs efforts de lutte contre les conséquences de la sécheresse et de la désertification.

Le Sahel couvre une superficie de 5 millions 343 545 de km2 avec une population totale estimée à plus de 54 millions d'habitants dont plus de 52% de femmes. Le CILSS comprend six programmes Majeurs. Il a pour objectif d'étudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles afin de mieux définir des stratégies adéquates et des politiques efficaces pour un développement durable au Sahel.

Dans sa démarche, le CILSS met en avant l'approche participative. Déjà en 1984, la stratégie régionale de lutte contre la désertification adoptée à Nouakchott par les pays membres du CILSS, a mis un accent particulier sur la participation de la population, particulièrement celle des femmes.

Cet intérêt a été confirmé lors de la rencontre régionale sur la gestion des terroirs de Ségou en 1989 où la valorisation du rôle de la femme a été dégagée comme une orientation fondamentale pour le devenir du Sahel. Depuis, cette préoccupation occupe une place importante dans les réflexions et activités de l'institution : conférence régionale sur le foncier et la décentralisation, exercice Sahel 21, fora des sociétés sahéliennes , rencontre régionale sur femmes et décentralisation, atelier régional sur le rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources naturelles etc.

Cette politique se confirme aussi par l'appui et l'implication de la société civile, les plates formes des jeunes, des paysans, du réseau des femmes sahéliennes dans ses activités depuis 1996 afin de mieux prendre en compte les différentes spécificités.

En novembre 2000 à Bamako, le treizième Sommet des chefs d'états et des gouvernements des pays membres du CILSS a d'avantage reconnu les acquis du CILSS en la matière et réaffirmé la nécessité de développer un programme spécifique des femmes afin de prendre en compte le contenu de la déclaration du réseau des femmes sahéliennes (REFESA), particulièrement dans la mise en œuvre du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel.

Dans l'opérationnalisation de ce Référentiel unique de Sécurité Alimentaire au Sahel, la société sahélienne a adopté en novembre 2002 à Bamako, la stratégie régionale opérationnelle de sécurité alimentaire et son premier programme quinquennal dans lesquels la promotion de la femme figure en bonne place.

Cet engagement du CILSS demeure conforme à l'engagement des autorités africaines à « promouvoir la mise au point d'une politique active et visible de prise en compte des questions du Genre dans toutes les politiques et programmes de telle sorte que qu'avant la

prise de décision, une analyse soit faite sur l'incidence que ces décisions peuvent avoir sur les femmes et les hommes respectivement »(programme d'action de Beijing 1995). Ces efforts s'inscrivent dans la droite ligne des orientations en cours en matière de gestion du développement économiques et sociales (plate africaine pour la promotion de la femme, la Convention de lutte contre la désertification, Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique, politiques de lutte contre la pauvreté) qui accordent à la prise en compte de la spécificité des femmes une place centrale.

Il en est de même pour la coopération internationale. En effet, des directives relatives à la politique d'égalité(2) entre les femmes et les hommes et au renforcement de l'autonomie des femmes dans la coopération pour le développement ont été élaborées par le comité d'assistance au développement (CAD) de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

2. Contexte institutionnel

Conscient de son rôle de conseiller principal en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles à ses pays membre, le CILSS a décidé d'institutionnaliser la considération du Genre comme une approche stratégique du développement afin de s'assurer que les propositions, les politiques et les stratégies mis à la disposition des pays :

- ✓ ne renforcent pas les relations inégalitaires existant entre les groupes sociaux et entre les hommes et les femmes ;
- ✓ réduisent le fossé qui sépare les hommes et les femmes.

En effet, des études on révélé que la discrimination basée sur les genres accroît la pauvreté et que le renforcement des capacités des femmes a des retombées positives sur le niveau de vie des communautés (baisse de la mortalité infantile, amélioration de l'état nutritionnel, réduction de la pauvreté etc.

L'utilisation de cette approche permettra au CILSS – dès la conception et à la planification des activités – de voir si les programmes en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles offrent des opportunités égales aux deux sexes et aux différents groupes en terme de résultats et d'impacts.

3. Situation spécifique des femmes au Sahel

Depuis un quart de siècle, le phénomène de la sécheresse et de la désertification a connu une croissance grandissante dans la sous-région sahélienne se matérialisant par la raréfaction des terres agricoles et des ressources halieutiques, la disparition de la faune et de la flore, une pauvreté croissante des populations sahéliennes et plus particulièrement des femmes.

Premières pourvoyeuses de bois, d'eau et de nourriture pour le foyer, s'adonnant à différentes activités de lutte contre la désertification et de l'insécurité alimentaire, les femmes sahéliennes luttent pour leur survie et celle de toute la famille.

Représentant plus de la moitié des ressources humaines du Sahel, elles produisent entre 60 à 80 % de la production vivrière. Malheureusement, cette contribution des femmes n'est comptabilisée ni dans les statistiques nationaux, ni dans les normes et critères de représentation sociale comme le montrent les obstacles ci après :

- ✓ Retard dans la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes[1] ;
- ✓ Faible accès aux services de santé[2] ;
- ✓ Faible accès à l'alimentation nutritive[3] ;
- ✓ Insuffisance du revenu monétaire et difficultés accès aux facteurs de production[4] ;
- ✓ Faible participation des femmes au instances de décision[5].

II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE

Grâce à l'appui de l'USAID, le CILSS dispose aujourd'hui d'un groupe de six formateurs et formatrices en genre et développement.

Ce groupe a formé les cadres des 3 sites de l'institution (Secrétaire Exécutif, directeurs généraux des institutions spécialisées, conseillers, coordonnateur et responsables des programmes majeurs, chefs d'unités, experts, partenaires au développement). Au total 62 cadres ont été formé(e)s dont 5 femmes. [6]
Ces formations ont permis de dresser un diagnostic rapide de la politique du CILSS en Genre et Développement et de proposer des stratégies et actions pour une amélioration continue (voir graphique en annexe). Ce plan de la stratégie ici proposée, est le résultat de l'analyse des plans d'actions sortis des différentes sessions de formation.

---

[1] Les Sahéliennes décrient l'analphabétisme, le manque d'information, le non accès égalitaire des sexes à la formation et à l'éducation comme raisons fondamentales de leur marginalisation et représentent des contraintes majeures à leur épanouissement . La moyenne de population féminine alphabétisée est de 27,73 % contre 48,7% pour les hommes en 1998. Le taux de scolarisation des filles du primaire au supérieur est de 30,44 contre 41.88% des garçons en 1997 (PNUD IDH et ISDH). En dehors du Cap Vert, tous les autres pays du Sahel sont en dessous de la moyenne régionale. Ce faible taux est lié à des faits d'ordre économique et sociale tels que la cherté des frais scolaires ou encore les mariages précoces.

[2] l'accès aux services sociaux de bases telle que la santé reste encore très précaire. L'exemple du Burkina montre la tendance des pays sahéliens : le pourcentage des femmes assistées pendant l'accouchement a baissé de 18% entre 1993 (43%) et 1998 (24,5 %) et que le taux de mortalité maternelle est de 930 pour 100.000 naissances représentant le taux le plus élevé de la région sahélienne document nationale de lutte contre la pauvreté du Burkina).

[3] La malnutrition protéino-énergetique est une des conséquences de l'insécurité alimentaire au Sahel. L'insuffisance pondérale est en dessous de la moyenne pondérale dans le monde et en Afrique de l'Ouest. Au Sénégal 34% de la population soit 2 millions 400 ne pouvait pas s'assurer le seuil d'apport énergétique nécessaire par jour soit 2400Kcal/jour. En milieu rural 17,2% des femmes souffrent de déficience énergétique chronique contre 10% en milieu urbain. Au Burkina 1/3 des enfants souffrent de malnutrition (cadre stratégique de sécurité alimentaire). La moyenne de la population féminine enceinte anémiée est de 40,44% au Sahel avec des taux assez élevé en Gambie et en Guinée Bissau avec respectivement 80% et 74% entre 1975- 1991. (rapport PNUD 2000).

[4] Au Sahel la terre reste encore un patrimoine familial. Des études récentes au Burkina, ont montré que seulement 6% des femmes sont propriétaires de terres. Bien que fournissant à hauteur de 83,8% du facteur travail ou main d'œuvre, les femmes ne tirent que 4,7% des revenus agricoles. Cette situation n'est malheureusement pas le cas unique dans la sous région sahélienne.
Concernant l'accès aux intrants et à l'équipement agricole, les lois, des pratiques sociales et des stéréotypes donnent exclusivement la priorité d'accès, la gestion et le contrôle aux hommes qui sont de fait les chefs de familles ; or en dehors de la Mauritanie et du Cap Vert respectivement 36.5 et 41%, le pourcentage des femmes chefs de familles reste faible au Sahel : Mali = 13%, Niger 10%, Sénégal = 16%.
Par ailleurs les femmes ont difficilement accès aux crédits bancaires car ces crédits sont subordonnés à des règles tels que le cautionnement, l'hypothèque et le nantissement. La plupart des femmes se trouvant en dessous du seuil de pauvreté et n'ayant pas de propriété foncière, ne peuvent pas satisfaire les exigences de ces institutions.

[5] Le taux participation des femmes dans la gestion du développement au Sahel reste infime. L'inégalité de développement entre les hommes et les femmes est manifeste dans tous les pays sahéliens où l'indicateur de sexospécificité (ISDH) est inférieur à l'indicateur de développement humain durable sauf le Cap Vert (rapport 2000).

[6] Le faible nombre de femmes ayant participé à cette formation est li é au faible nombre de femmes Cadres.

III. PLAN DE LA STRATEGIE GENRE DU CILSS

Objectifs & résultats & Activités	Indicateurs	Responsable	Associé(e)s
Objectif global : promouvoir l'approche genre et développement dans les programmes et politiques du CILSS afin de mieux prendre en compte les besoins et les intérêts spécifiques des femmes et des hommes en vue de créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable et d'une gestion rationnelle des ressources naturelle au Sahel.			
Objectif stratégique : Considérer l'approche Genre et Développement comme principe directeur dans la problématique de développement du Sahel.			
Objectif spécifique : institutionnaliser l'approche Genre et Développement comme objectif stratégique pour une sécurité alimentaire et une Gestion des Ressources Naturelles au Sahel	La dimension Homme / Femme est intégrée dans toutes les activités et programmes du CILSS et à tous les niveaux		
RESULTATS : **R.1 L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT EST SYSTEMATIQUE DANS LES STRATEGIES ET POLITIQUES DU CILSS**			
ACTIVITES : **A 1.1** Former les cadres du CILSS en planification et Suivi-Evaluation prenant en compte le Genre.	D'ici 2004 des indicateurs sexospécifiques sont intégrés dans le système de Suivi et Evaluation		
A 1.2 Intégrer des indicateurs sexospécifiques dans le système de Suivi-Evaluation du CILSS.	La désagrégation des données est systématiquement intégrée la dans la collecte et l'analyse des informations des programmes majeurs.		

A1.3 Appuyer les Programmes à instaurer un partenariat avec les organisations des femmes.	Une banque de données sur les organisations des femmes par domaines d'interventions est accessible.		
A1.4 Soutenir les Programmes Majeurs à augmenter le recrutement des femmes dans les sessions formations et dans l'acquisition de bourse d'étude.	Le CILSS développe des moyens afin de maintenir l'accroissement du recrutement des femmes et des filles dans les sessions de formation.		
A 1.5 Développer une politique de recrutement des cadres supérieurs ciblé sur les femmes.	D'ici 2004 le une politique de recrutement et de responsabilisation des femmes cadres supérieurs est effective.		
R.2 Une culture interne de participation, de responsabilisation et d'apprentissage est développé et soutenue			
A 2.1 Sensibiliser les décideurs à améliorer les infrastructures	D'ici 2004 les infrastructures sont améliorés en prenant comptes le genre.		
A 2.2 Soutenir la collaboration et la synergie en Genre/Développement entre les programmes	A la fin 2002 un réseau Genre/Développement entre les trois sites est fonctionnel.		
A 2.3 Développer et mettre en œuvre des stratégies pour augmenter la participation des femmes dans les rencontres/Ateliers/Consultations du CILSS	Un système de quota de participation des femmes est instauré par le CILSS		
A 2.4 Développer des modules de formation en Genre/Développement	Le concept Genre / Développement est introduite dans l'enseignement.		
A 2.5 Promouvoir la candidature féminine à l'octroie des bourses d'étude.	D'ici 2004 le pourcentage des candidates pour les bourses d'étude augmente		

R.3 L'APPROCHE GENRE ET DEVELOPPEMENT EST VISIBLE DANS LES PRODUITS ET PRESTATIONS DU CILSS			
A 3.1 Sensibiliser les cadres à utiliser le langage Genre dans les documents	D'ici 2003 le langage Genre est appliqué dans tous les documents.		
A 3.2 Accompagner et appuyer le un programme de renforcement des capacités des femmes	D'ici 2004 le CILSS un programme de renforcement la capacité des femmes est disponible		

IV - PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Cette stratégie est un cadre d'orientation, un tableau de bord pour le CILSS. Elle lui permettra de mieux prendre en compte les questions de Genre dans les différentes activités (formation, information, représentation des pays dans les ateliers et réunions, réflexions et études, propositions de politiques et de stratégies aux états membres et fonctionnement institutionnel et administratif de l'institution).

De ce fait la mise en œuvre relève des responsables des différents démembrements qui l'adapteront aux profils de leurs activités. Ils sont par conséquent responsables directs de l'application de la stratégie dans leurs départements respectifs. Le rôle de l'experte en Genre et Développement devient alors un rôle de veille et d'appui.

V - CONDITIONS PREALABLES

La mise en œuvre de la stratégie requiert des préalables :

- ✓ formalisation de la Stratégie par une décision du Secrétaire Exécutif ;
- ✓ définition d'un corpus d'indicateurs de progrès.

VI - INDICATEURS DE PROGRES

- ✓ Volonté à appliquer l'approche Genre et Développement perceptible dans la programmation des activités, la définition des indicateurs de résultats et d'impacts ;
- ✓ Accroissement (quantitatif et qualitatif) des activités et/ou programmes ciblés sur les femmes.

ORIGINES SOCIALES DU GENRE

SEXE
- ✓ Inné
- ✓ Biologique
- ✓ Invariable

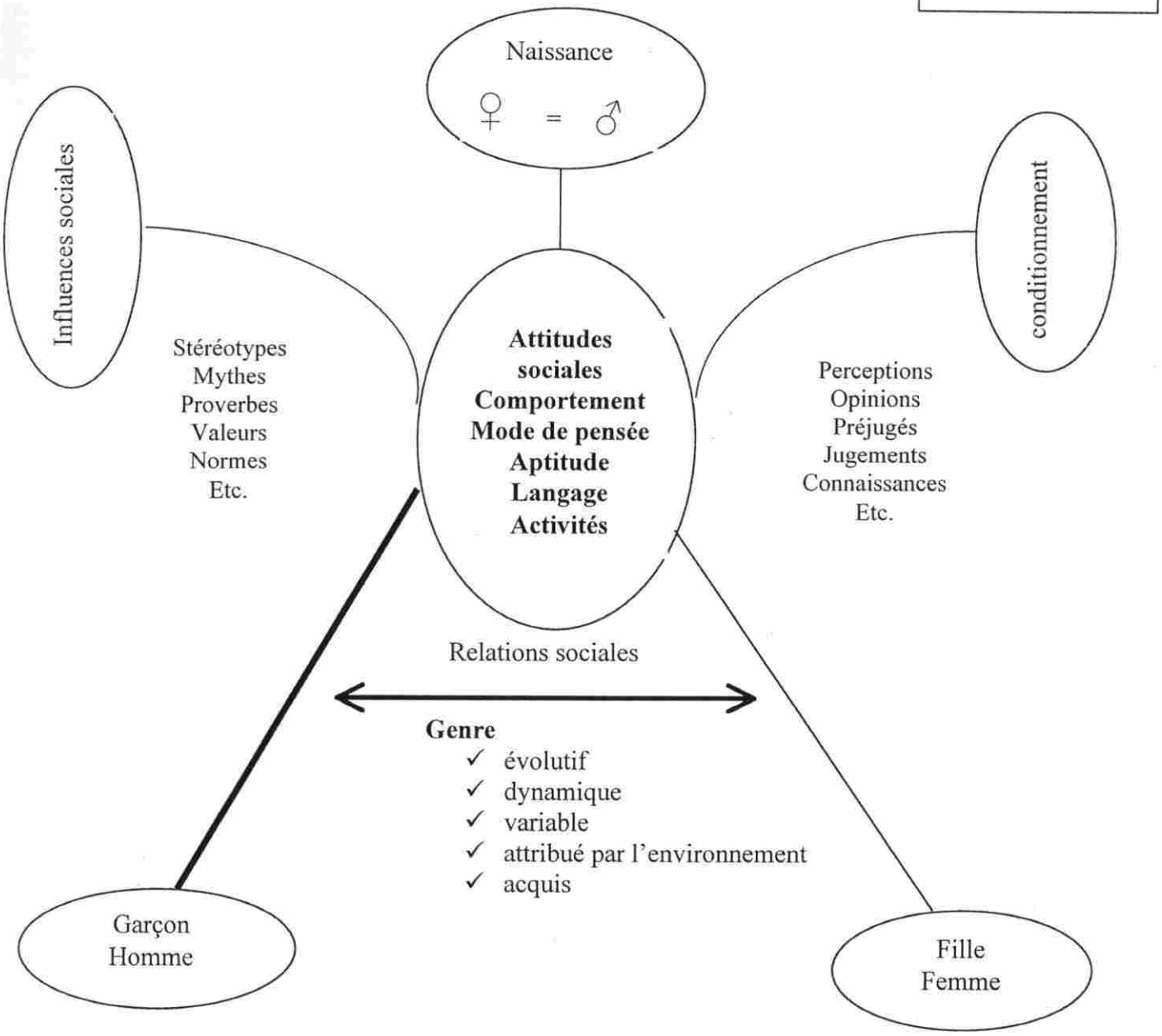

Sexe différent du Genre

Source : Touré Y. Diop - 2001

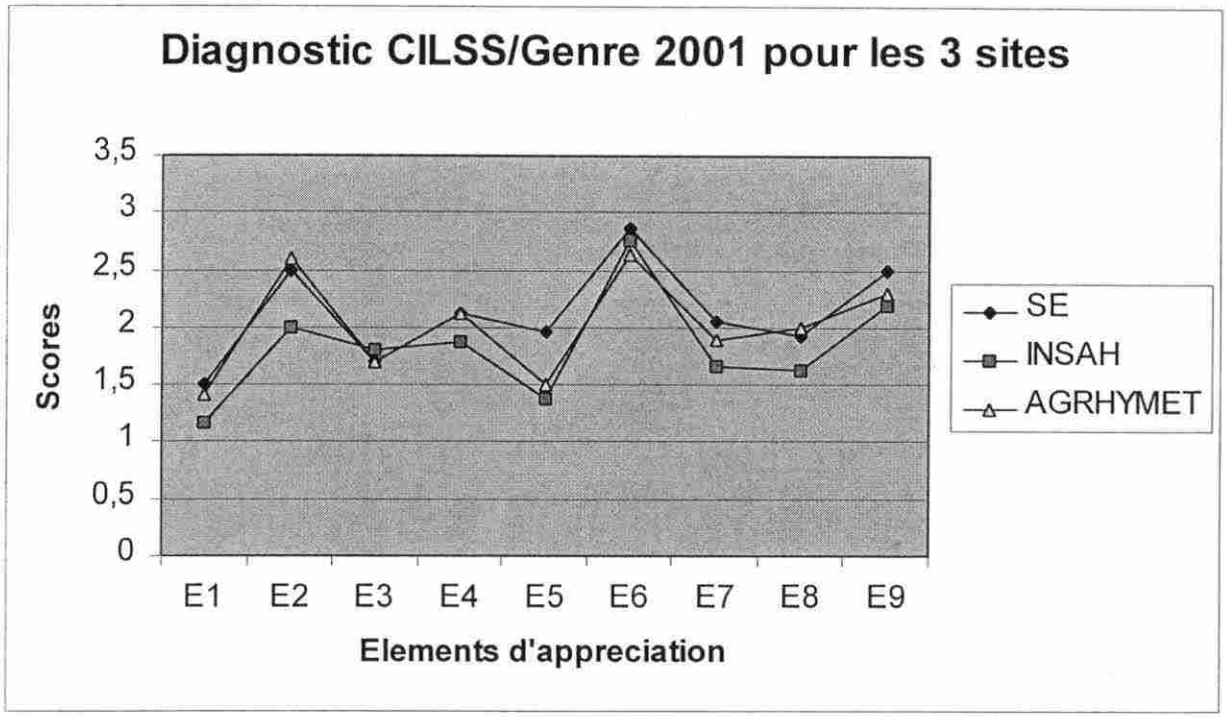

LEGENDE :

E1=Politique et actions
E2=Influence de la politique
E3=Culture organisationnelle
E4=Taches et responsabilités
E5=Prise de décision
E6=Coopération et adaptation constante
E7=Expertise
E8=Possibilité d'action
E9=Attitude

Diagnostic CILSS/Genre 2001

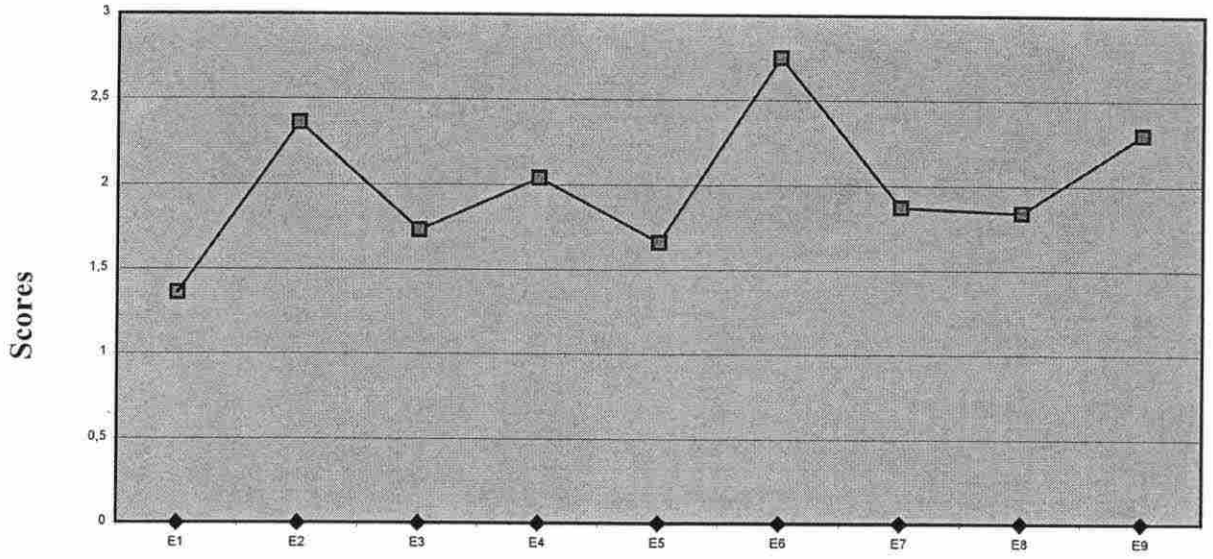

Eléments d'appréciation

E1=Politique et actions
E2=Influence de la politique
E3=Culture organisationnelle
E4=Taches et responsabilités
E5=Prise de décision
E6=Coopération et adaptation constante
E7=Expertise
E8=Possibilité d'action
E9=Attitude

Yacine TOURE DIOP
2001